

# SEPTEUIL

Liberté • Égalité • Fraternité

Mag

Toute l'info de notre village  
[www.mairie-septeuil.fr](http://www.mairie-septeuil.fr)

N° 11  
10/16

## ÉVÉNEMENTS

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES

REPAS DES ANCIENS

ASSAINISSEMENT  
BIBLIOTHÈQUE  
RESTAURATION SCOLAIRE  
CABINET MÉDICAL

Actualité :  
*Ouverture d'un kebab et d'un torrificateur*

# ÉVÉNEMENTS

**11 novembre - 11 heures**  
**Commémoration**  
Mairie

Nous nous retrouverons comme chaque année pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Rendez-vous à 11 heures dans le square du monument aux morts. Venez nombreux.



**4 décembre**  
**Marché de Noël**  
Mairie

Retenez la date du dimanche 4 décembre : un marché de Noël se tiendra sur la place de la mairie. Vous pourrez y trouver des idées de cadeaux de Noël ou déguster un vin chaud.



**Renseignements  
auprès des  
associations  
et/ou en mairie**

**Date à venir**  
**Fête de Noël des écoles**  
Mairie

Comme chaque année, nous attendons le père Noël à l'école. Nous espérons qu'il apportera plein de cadeaux, avant sa véritable venue dans les cheminées, même si nous ne lui avons pas encore précisé la date.



**17 décembre**  
**Repas des Anciens**  
Mairie

Chaque année il est apprécié et fait salle comble. Rendez-vous le samedi 17 décembre.



**Pensez-y!**



**Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le 25 novembre 2016. C'est l'occasion de sortir les « monstres », mais pas avant la veille au soir.**



En couverture : le lavoir ©photo Claire Narkissos

Septeuil Mag n° 11/octobre 2016 •  
Directeur de la publication : Dominique Rivière • Rédaction : Didier Dujardin, Valérie Tétart, Inma Husson, Julien Rivière, Damien Tualle, Yannick Tenesi, Valérie Rivière, les associations • Conception graphique ©ADW Graphiste • Impression : Printoclock • Tirage à 1200 ex • Diffusion : équipe de bénévoles.



Comment ne pas avoir une pensée pour les victimes du terrorisme à travers le monde et plus particulièrement pour Jessica et Jean-Baptiste, les deux policiers mantais, ainsi que pour les quatre-vingt-six morts de Nice et le père Jacques Hamel, lâchement assassinés par des

criminels qui prennent en otage une religion pour justifier leur ignominie.

La rentrée de septembre est déjà loin derrière nous, mais c'est toujours un moment très dense pour les mairies. Les écoles représentent une grosse partie de ce travail. Suite à cet été meurtrier, vous avez pu constater que, le jour de la rentrée scolaire, la sécurité imposée par le plan Vigipirate a encore été renforcée et que notre policier municipal était assisté de trois militaires de la gendarmerie.

La sécurité devient l'une des préoccupations principales de notre vie actuelle. Sans vouloir tomber dans la psychose, je pense qu'elle sera de plus en plus présente et elle doit être l'affaire de chaque citoyen. Il ne faut pas hésiter à signaler à votre mairie ou à la gendarmerie tous agissements que vous trouverez suspects. *Voisins vigilants* peut également servir de relais.

Cette rentrée verra les projets immobiliers de la commune se concrétiser: dépôt du permis de construire du

bâtiment de la restauration scolaire, début des travaux du cabinet médical de la Hussardière et travaux d'assainissement de la route de Saint Corentin. Malgré les rumeurs qui circulent, les médecins viendront bien au début de l'année 2017 s'installer à Septeuil.

Cet été, notre village s'est enrichi de deux nouveaux commerces, un kebab et un torréfacteur. Une salle de sport et un autre commerce devraient voir le jour prochainement. Sur le plan social, le CCAS est labellisé depuis le premier octobre « point relais de la CAF ». La borne installée dans la mairie permettra aux Septeuillais de résoudre nombre de problèmes administratifs. Après avoir suivi une formation spécifique, les bénévoles et la secrétaire de ce service de la mairie sont en mesure de vous aider dans vos démarches avec cet organisme.

Pour continuer dans cette voie, le CCAS travaille actuellement à la création, dans un avenir proche, d'une structure qui regroupera divers services d'aide au public.

Pendant la période estivale, la commune a organisé, comme tous les ans, la soirée du 13 juillet: repas, musique, retraite aux lampions et feu d'artifices ont été appréciés par un public de plus en plus nombreux chaque année. En collaboration avec le conseil départemental, Septeuil a renoué avec le cinéma en plein air et plus de 380 personnes ont assisté à la séance dans le parc municipal.

Bonne lecture de votre *Septeuil Mag*.

**Le maire, Dominique RIVIÈRE  
et toute l'équipe municipale** ■

## SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS .....	2	SIEED .....	13
ÉDITORIAL .....	3	Négociation sur l'abribus .....	14
DOSSIER		Cabinet médical .....	14
La Mairie .....	4	Remplacement des vitraux .....	15
Restauration scolaire .....	5	Les horaires de bus adaptés .....	15
TRAVAUX		Chantiers citoyens .....	15
Projet d'assainissement .....	6	CCAS .....	16
1 <sup>er</sup> étage de la Hussardière .....	6	VIE ASSOCIATIVE .....	17
Le projet de restauration scolaire .....	7	ÇA S'EST PASSÉ	
Le remplacement des médecins .....	7	Retour en images .....	19
ACTUALITÉ		HISTOIRE .....	22
L'écho du conseil municipal .....	10	TRIBUNE LIBRE .....	23
Urbanisme .....	11	ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE .....	4 <sup>e</sup> de couverture
Déplacement de la bibliothèque .....	12		
La commission extra-municipale .....	12		
Ouverture d'un kebab et d'un torréfacteur .....	13		

# DOSSIER

## LA MAIRIE



### Présentation des élus

#### Damien Tualle – Conseiller municipal



Damien est enseignant. Il travaille à l'école de Courgent, avec des enfants de maternelle et de CP. Il s'est donc fait un plaisir d'accepter la mission qu'on lui confiait : s'occuper des écoles. Lourde tâche qu'ils sont bien sûr nombreux à assumer avec lui. Ève, tout d'abord qui gère notamment les inscriptions et les factures du périscolaire. Pascale Guilbaud, adjointe, qui s'occupe entre autres de toute la manutention

de l'école, aidée évidemment par tous les hommes du personnel communal (Gérard, Mustafa, James).

Damien est le lien entre la mairie et l'école. Il essaie d'aider au mieux les enseignants dans leurs demandes, assiste aux conseils d'école. Il organise les différentes commissions (cantine et TAP\*). Il gère aussi la mise en place pratique des TAP (aidé en cela par M<sup>me</sup> Basmaison et M<sup>me</sup> Brigitte Fontaine) pour ce qui concerne les lieux, les personnes et les enfants. En effet, constituer les groupes pour satisfaire tout le monde n'est pas une mince affaire, surtout lorsque de nombreux parents ne jouent pas le jeu et n'inscrivent leurs enfants qu'après la rentrée... Après dix années à Osmoy, Damien est finalement devenu Septeuillais il y a quatre ans. Marié, père de trois enfants, dont l'un fréquente encore l'école élémentaire, il a rejoint l'équipe de Septeuil 2014, sous l'impulsion d'Olivier Van Der Woerd, s'étant vite aperçu d'un manque de dynamisme évident pour un village si riche en possibilités.

\*TAP : Temps d'Activité Périscolaire

#### Pascale Guilbaud – Adjointe



Pascale vit à Septeuil depuis 24 ans, elle y a travaillé et ses enfants y ont grandi. Actuellement sans emploi, elle se consacre à plein temps à la mairie (ce n'est pas une bonne idée de ne pas travailler, car on considère que vous êtes toujours disponible pour la mairie).

Elle s'occupe (entre autres) en tant que responsable du service technique, de l'entretien des écoles et des bâtiments municipaux, de l'entretien du cimetière, des relations avec les commerçants et artisans, de l'entretien et du fleurissement des espaces verts, de l'emploi et des stagiaires, du tourisme, des fêtes et cérémonies, de la foire à tout et bientôt du marché de Noël...

Ne vous étonnez donc pas si vous avez l'impression de la voir à plusieurs endroits en même temps !

Pascale a rejoint l'équipe municipale sur la proposition de Dominique Rivière qu'elle connaissait dans le cadre de son métier. D'abord hésitante car elle ne pensait pas être assez compétente, elle s'est vite investie à 100 %.

Elle aime les fleurs, vous avez pu vous en rendre compte au nombre de jardinières et bacs à fleurs qu'elle a installés. Ah oui, vous la verrez peut-être aussi passer à moto car c'est une passion qu'elle partage avec son mari.

## RESTAURATION SCOLAIRE



**C**onnaissiez-vous Brigitte, Gracinda, Josiane, Sandra et Françoise? Vos enfants eux en tout cas les connaissent, car ce sont les « dames de la cantine ». Mesdames Fontaine, Guimares, Salmon, Moisan et Dubois servent chaque jour les repas à quelque soixante-dix enfants d'école maternelle et 120 d'école élémentaire.

Mais leur travail ne se limite pas à cela car la restauration scolaire est une grosse organisation, dans laquelle il ne doit pas y avoir le moindre raté. La journée commence vers 7 heures, avec la livraison du traiteur. La commande a été passée la veille avant 10 heures et elle est livrée en conditionnement de 10 parts.

La commande pour le lendemain ne concerne que les quantités, car les menus sont établis longtemps à l'avance par la « Commission repas ». Cette commission rassemble les responsables de la cantine, un représentant de la mairie, les représentants des parents d'élève et celui du traiteur. Elle siège environ tous les deux mois.

Les premiers enfants, ceux de maternelle, arrivent à midi moins le quart. Auparavant, la table a été dressée, le pain frais acheté sur place, tranché et disposé à côté des assiettes. Pour les plus jeunes, les aliments doivent être découpés avant de leur être servis. C'est aussi le moment où les surveillants de cantine viennent rejoindre l'équipe.

Le rythme s'accélère alors car les petits ont trois quarts d'heure pour manger. Il faut donc laisser la place à 12h30, pour un quart d'heure de nettoyage et de préparation des tables pour les grands, qui arrivent à 12h45. Chaque service représente entre 90 et 100 couverts.

Quand tout le monde a terminé, c'est le nettoyage qui commence, suivi d'une pause bien méritée et vers 15 heures la salle est prête à accueillir à nouveau les enfants le lendemain. Mais pour le personnel de cantine, ce n'est pas terminé, car il y a aussi le travail administratif et d'autres activités en parallèle : garderie, TAP, étude. Bref, une journée bien remplie.

La machine est bien rodée et il y a rarement des imprévus, mais si cela devait arriver (un problème de transport par exemple, car le traiteur vient du Havre), un repas « de secours » est toujours disponible en réserve. En dernier recours (plusieurs jours de verglas), M<sup>me</sup> Fontaine pourrait aussi s'approvisionner localement.

### Votre publicité dans le *Septeuil Mag*

Afin de financer sa publication, le *Septeuil Mag* ouvre ses pages à la publicité. Pour toute information sur les formats et les tarifs des différents encarts, vous pouvez contacter le 01 30 93 40 44. Toute personne démarchant au nom de la mairie doit disposer d'une lettre d'accréditation du maire.

# DOSSIER

## TRAVAUX



### *Projet d'assainissement route de Saint-Corentin et rue de Versailles*

**L**a procédure de marché public pour l'assainissement, qui a débuté en juin 2016 est maintenant close et l'entreprise retenue est la Sté SARC (Sté Armoricaïne de Canalisation) pour un montant total de 296 779,00 € HT soit 356 134,80 € TTC.

Pour rappel, la particularité de ce marché est que, pour obtenir les subventions de l'agence de l'eau et du département, la commune doit aussi effectuer les travaux en domaine privé. Nous allons donc assurer les travaux des parcelles privées et en contrepartie les habitants bénéficieront des mêmes subventions que la commune et paieront seulement la différence restant à leur charge. Sans ce montage technique et financier particulier, la commune n'aurait obtenu aucune subvention pour les travaux d'assainissement.

Pour venir en aide aux propriétaires concernés par le marché d'assainissement précédent (2013) et qui ne se sont pas encore raccordés (rue de l'Yvelines, chemin des Bois Clairs et chemin de la Côte Blanche), nous leur avons



proposé d'intégrer ce dispositif particulier pour qu'ils bénéficient également des subventions. Il y aura donc également des travaux dans ce secteur pour les habitations qui auront validé leur convention avec la commune.

Une réunion publique a eu lieu le 22 septembre 2016 à 19h00, salle du conseil en présence des élus de la municipalité, du Maître d'œuvre de la Sté Foncier Experts et du titulaire du marché, la Sté SARC. Les propriétaires sont repartis avec toutes les informations nécessaires et une convention à accepter et à signer.

Les subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental à la commune, cumulées avec les remboursements des riverains pour les travaux devraient s'élever à environ 156 000 €. Le reste à charge sur le budget eau et assainissement de la commune sera finalement de 200 000 € TTC.

Dès que les propriétaires auront retourné leur convention signée, les travaux pourront débuter (fin octobre/début novembre), pour la durée totale de dix semaines.

### *Travaux du 1<sup>er</sup> étage de la Hussardière*

**A**près l'attribution des 4 lots du marché public de travaux au conseil municipal du 15 septembre 2016 aux entreprises ci-dessous, les travaux doivent débuter en octobre :

Lot 1 - Menuiseries intérieures, plâtrerie, cloison-doublage avec prestations étendues : Sté MGB.

Lot 2 - Chauffage ventilation, plomberie et sanitaires : lot déclaré infructueux et qui va être relancé en procédure négociée.

Lot 3 - Électricité : Sté GED.

Lot 4 - Peinture, revêtements sol et mur, carrelage faïence : Sté PEINTECHNIC.

Fidèles à notre logique financière, nous avons

monté un dossier et nous avons obtenu du Conseil Départemental une subvention nommée SIPL pour ce projet. Nous les remercions pour cette aide précieuse dont le montant s'élève à 128 000 €.

De ce fait, il ne reste réellement à charge de la commune qu'un reliquat, les frais de Maîtrise d'œuvre et d'études pour un montant estimé à 38 000 €.

La bibliothèque, quant à elle, est en cours d'installation dans l'ancienne classe du Directeur de l'école et devrait rouvrir prochainement. Et la commune travaille toujours avec le Département pour une solution pérenne.





# DOSSIER

## TRAVAUX (SUITE...)

### *Le projet de restauration scolaire*



**L**e remplacement des bâtiments de la cantine scolaire est devenu une nécessité, tant du point de vue de la capacité d'accueil que de celui de la mise aux normes. Mais les contraintes sont nombreuses et variées.

La municipalité a fait le choix pour le nouveau bâtiment d'un design innovant alliant la modernité à la nature. L'architecture de ce nouveau bâtiment, répondant aux dernières normes (RT 2012) thermiques et phoniques, est résolument tournée vers l'avenir. Les enfants pourront déjeuner en regardant la Flexanville et observer la nature grâce aux larges baies vitrées, tandis que les locaux de service seront situés côté cour et les locaux techniques sous le toit.

Le bardage acier ou aluminium de couleur ocre (à l'étude nous hésitons encore une version claire en aluminium plutôt brillante et une version acier foncée et mate) rappellera les briques anciennes de l'école et de la mairie. Nous allons également profiter que ces matériaux permettent le perçage pour y intégrer des dessins et alléger l'effet « masse ». Le choix de la modernité n'est pas aisé dans un cadre tel que celui de la commune de Septeuil. Nous avons effectivement le choix de reproduire de l'ancien en version « charme campagnard » ou de nous diriger vers l'avenir. Nous avons encore fait le choix de « réveiller

Septeuil » et de vous proposer une architecture novatrice, inventive et ingénieuse, en pensant à nos enfants et aux futures générations de Septeuillais. L'éternel débat autour de ce thème animera sans doute les discussions pendant longtemps ! Mais comme vos avis nous intéressent, vous avez bien sûr le loisir de nous faire part de vos réactions par courrier ou courriel via le site de la mairie.

Le Maître d'œuvre, la Sté ACAU, nous a rendu le projet au stade APD (avant-projet définitif) ; le permis de construire a été déposé en mairie et le dossier « Loi sur l'eau » a été rendu à la Police de l'Eau (le futur bâtiment se situant en zone inondable, il sera surélevé d'un mètre).

Le montant final retenu pour la construction de la nouvelle restauration scolaire est de 1 224 400 € HT. Il est financé par la commune sur fond propre, plus un emprunt de 400 000 € et les subventions. La commune thésaurise pour cette construction depuis l'annulation du marché de l'équipe municipale précédente, et nous étalerons les dépenses budgétaires jusqu'en 2018.

Nous travaillons actuellement sur le cahier des charges pour le marché de travaux (environ 6 lots) dans le but de sélectionner les entreprises qui mettront en œuvre ce magnifique projet. Il sera publié courant octobre 2016 et attribué probablement au conseil municipal de novembre 2016.



# DOSSIER

## TRAVAUX



### *Le remplacement des médecins et la création du cabinet médical*

Ce dossier a suscité beaucoup de commentaires, de questions et de rumeurs, aussi nous a-t-il paru indispensable de prendre le temps de vous l'expliquer en détail. Pour comprendre le choix de la commune à ce propos, il faut repartir de la genèse du dossier : en juin 2015, le Dr Baget partait en retraite sans avoir recruté son remplaçant et sans jamais avoir formé un interne en médecine. Le Dr Adde a annoncé son départ en retraite pour fin 2016 dans les mêmes conditions.

Septeuil, comme nombre de communes en France risquait donc de se retrouver dans un contexte de désertification de médecine générale. La faute à la politique gouvernementale ? Au manque d'anticipation de cette crise par nos médecins ? Au manque d'anticipation de la commune (même si cela est visiblement hors du champ de sa compétence) ? Qu'importe, il était urgent de trouver une solution. Nous avons cherché, retourné le problème dans tous les sens pendant des mois depuis notre arrivée en 2014, passé des annonces au Conseil de l'Ordre (et même harcelé par téléphone), dans toutes les revues spécialisées y compris des petites annonces sur les panneaux des facultés de médecine (et dans plusieurs départements)... Croyez-nous, nous nous y sommes mis à plusieurs et nous avons tout imaginé !

Ces recherches ont été cependant très bénéfiques car en nous penchant sur la problématique, nous pensons avoir appris et compris « ce que veulent les médecins d'aujourd'hui » et il en ressort ceci :

- ils ne veulent plus travailler seuls dans un cabinet,
- ils veulent un endroit « clefs en main », des infrastructures adaptées à leur métier et aux normes pour eux, comme pour leurs patients
- ils ne veulent plus travailler 12 heures par jour et 7 jours sur 7 ; comme tout le monde, ils veulent une vie après le travail !

- la profession se féminisant, ils souhaiteraient pouvoir être salariés et bénéficier des droits acquis par beaucoup d'entre nous, le droit aux congés maternité, aux horaires fixes, aux congés pour enfants malades, aux arrêts maladie (eh oui, ça leur arrive aussi!)...
- s'ils sont célibataires (ce qui est fréquent chez les jeunes sortant de la fac), ils hésitent à travailler en campagne, la ville offrant plus de commodités,
- s'ils sont mariés, certains envisagent de s'installer à la campagne avec conjoint et enfants, mais à condition de rejoindre un cabinet déjà constitué...
- ils sont conscients que leurs exigences sont un des facteurs de la désertification médicale, mais ils réclament le droit de choisir leur mode propre de fonctionnement et refusent l'asservissement des médecins d'antan,
- ils sont toujours aussi passionnés par leur métier, pas leurs patients, par leur prochain et fidèles au serment d'Hippocrate,
- ils ne se consacrent pas aux autres par hasard,
- leur profession se complexifie et change à cause de la part psychosociologique de plus en plus dominante dans leur consultation. Ils ont besoin d'orienter les patients de plus en plus fréquemment et de travailler avec des professionnels (psychologue, assistantes sociales, services de la CAF...) et des médecins spécialistes (rhumatologue, cardiologue...).

Nous avons envisagé de salarier des médecins et de recruter une secrétaire médicale. Cette étude a montré que les finances de la commune n'auraient pas supporté cette masse salariale supplémentaire. Ou alors en augmentant la part communale des impôts locaux d'au moins 50 %, ce qui serait intenable dans le contexte actuel.

Nous avons recherché des médecins libres d'engagement, mais la problématique restait la même, il fallait en trouver au moins 2 ou 3 en même temps car ils veulent travailler dans le même cabinet. Nous avons pourtant tout

# DOSSIER

## SUITE...

proposé, des commodités, des loyers attractifs. Rien n'y a fait, le départ du D<sup>r</sup> Baget et celui annoncé du D<sup>r</sup> Adde, la perspective de vivre à la campagne et de se retrouver seul en charge de la santé de la population septeuillaise les ont découragés...

Et puis, au hasard d'une rencontre et d'une conversation, des médecins de la commune de Vert nous ont confié les problèmes de leur cabinet inadapté aux handicapés, les difficultés de fonctionnement sur leur commune et particulièrement pour le stationnement. Ils nous ont dit qu'ils envisageaient de partir et de trouver des locaux mieux adaptés, car dans le cadre du programme de l'AD'AP, la Préfecture allait de toute façon les y contraindre. Mais pour aller où? À Mantes ou encore plus loin? Qu'allaient devenir dans ce cas tous les patients de notre « bassin de santé »? Qu'allaient devenir les patients septeuillais et verrois ou d'ailleurs, qui étaient suivis chez eux? Après le départ du D<sup>r</sup> Baget, nous aurions été confrontés à une nouvelle catastrophe, mais pas seulement pour Septeuil, pour beaucoup de communes des alentours car nous ne parlions plus alors d'un seul médecin mais de quatre...

Nous avons alors engagé des discussions avec eux pour comprendre et entrevoir l'avenir du bassin de santé, pour leur proposer des solutions et pour que Septeuil puisse bénéficier à terme des retombées. La commune a donc fait le choix d'un travail partenarial, d'un travail sur le moyen et le long terme avec eux. Nous sommes dans l'échange et cela ne pourra être que bénéfique pour tout le monde.

Les travaux des locaux du 1<sup>er</sup> étage de la Husardière sont exclusivement destinés à les accueillir, parce que nous ne pouvons pas les laisser partir, et que ces travaux nous coûtent beaucoup moins cher que de les salarier. Nous avons par ailleurs reçu la visite d'un représentant du Préfet que ce projet intéresse et nous allons recevoir des subventions supplémentaires pour mener à bien nos travaux.

Cet accueil inédit et exclusif de quatre médecins à Septeuil ne s'arrêtera pas là, puisque la commune s'est engagée à agrandir et développer l'accueil des spécialistes et des internes

thésés ou non, que les médecins de leur côté s'engagent à former pour les maintenir dans le cabinet septeuillais, sur un programme 2017/2018.

La commune contribue également à renforcer les conditions favorables de leur installation en développant le CCAS, en accueillant une assistante sociale, en devenant pôle d'accueil CAF etc.

Évidemment, les médecins qui vont arriver sur notre commune début 2017 auront déjà leurs patients. Et ils ne pourront pas à eux seuls prendre en charge tous les anciens patients du D<sup>r</sup> Baget et du D<sup>r</sup> Adde, ni de tous les praticiens des environs qui partent en retraite. Ils ne peuvent humainement pas travailler 7 J/7 et 24 h/24, ce qui ne serait peut-être même pas encore suffisant!

Mais les patients qui quitteront le cabinet, seront remplacés prioritairement et au fur et à mesure par des patients septeuillais. Mais nous avons la chance que le D<sup>r</sup> Lormier, qui soutient notre projet, ait décidé de reculer de quelques années son départ en retraite, pour nous aider et pour s'investir à nos côtés dans ce plan d'envergure. Mais nous avons aussi la chance que leur conception de la médecine les incite à former de jeunes médecins pour étoffer leur cabinet et partager leurs connaissances. Et ces jeunes médecins qui se consacreront à l'accueil et aux soins de la population sont l'avenir de la médecine générale à Septeuil.

L'accueil des médecins du cabinet de Vert doit être considéré comme une aubaine, un vrai cadeau de la part de ces médecins investis. Il est la première étape de cette dynamique qui réunit les conditions d'exigences favorables pour accueillir la nouvelle génération de médecins généralistes. La commune prend ce risque et fait ce pari sur l'avenir!

Certes, le résultat ne va pas être immédiat. Certes nous dépensons un peu d'argent (mais toujours avec des subventions). Certes nous déplaçons la bibliothèque et bousculons des habitudes (souvenez-vous, nous vous avons promis de réveiller Septeuil). Mais ne pensez-vous pas que cela en vaut la peine?



# ACTUALITÉ



## L'écho du conseil municipal

**L'**intégralité des ordres du jour et les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables par voie d'affichage sur les 10 panneaux municipaux répartis sur le territoire de la commune, au fur et à mesure de leur parution et en permanence sur le site internet de la mairie de Septeuil : <http://www.mairie-septeuil.fr>. Vous pouvez en demander un exemplaire en mairie mais il vous faudra payer les photocopies.

**Nous vous rappelons que le compte rendu du conseil municipal n'est rendu public sur le site de la mairie que lorsqu'il a été approuvé, c'est-à-dire lors du conseil municipal suivant.**

### Ordre du jour du conseil municipal du 16 juin 2016

Approbation du compte rendu de la séance du 7 avril 2016

Décisions du maire :

- La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Loi sur l'eau » est confiée à la société ALISE SARL domiciliée à Saint-Jacques-sur-Darnetal (76 160)
- La mission géotechnique normalisée G1-PGC est confiée à la société SOL PROGRÈS domiciliée à Rambouillet (78 120)
- Adhésion à la procédure de mise en concurrence lancée par le CIG dans le domaine de la protection sociale des agents territoriaux.
- Attribution de la mission d'étude et d'assistance en vue de la modification et de la révision du PLU à la société Euclid Eurotop domiciliée à Rouen (76 000).
- Réglementation de la circulation dans la zone non aedificandi accessible par le portail rue Chintreuil.
- Demande d'estimation par France Domaines du chemin rural traversant deux propriétés situées aux Bilheux.
- Instauration de la redevance forfaitaire pour défaut de raccordement au réseau d'assainissement collectif.
- Décision modificative du budget communal.

### Ordre du jour du conseil municipal du 5 septembre 2016

Approbation du compte rendu de la séance du 16 juin 2016

Décisions du maire :

- La fourniture de logiciels, la prestation de services du matériel et le processus de suivi informatique sont

confiés à la société SEGILOG pour une durée de 3 ans.

- Élection de deux délégués titulaires qui représenteront la commune au SIVAMASA.
- Approbation des statuts du SILEY.
- Refus de la répartition dérogatoire libre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2016 (FPIC).
- Modification des tarifs des droits de place pour les forains.
- Admission en non-valeur de certains titres de recettes pour les années 2014 et 2015.
- Décision modificative du budget communal.
- Attribution d'une subvention à l'association « Musique pour ma planète ».
- Validation de l'avant-projet définitif de construction du restaurant scolaire.
- Dépôt d'un permis de construire pour le restaurant scolaire.
- Dépôt d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la construction du restaurant scolaire.
- Autorisation d'implantation d'une antenne FM/TNT sur le parking du cimetière.
- Refus d'accorder à la Communauté de Communes du Pays Houdanais le droit d'utiliser les 50 % de la subvention accordée à la commune de Septeuil par le Conseil départemental des Yvelines au titre du programme triennal de voirie 2016-2019 sur un autre territoire que celui de la commune de Septeuil.
- Modification des tarifs d'affichage publicitaire dans les abribus.
- Questions et annonces de la minorité : augmentation des charges au château de la Garenne, démission du premier adjoint, fin de la participation à la tribune libre dans le bulletin municipal.

## Urbanisme

**DP 078591 16 M 0013, M. LAPORTERIE, remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée, 13 chemin des Bilheux, accordée le 27 mai 2016.**

**DP 078591 16 M 0015, M. MARCHAND et M<sup>lle</sup> Le GOURRIEREC, construction d'une véranda, 116 les Groux, accordée le 26 mai 2016.**

**DP 078591 16 M 0009, M. POIS, pose d'un appentis adossé à l'habitation, 7 chemin de la Pichotte, accordée le 1<sup>er</sup> juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0010, M. PELLERIN, Ravalement de façade et remplacement de deux portes de garage par deux baies vitrées, 12 route de Saint-Martin-des-Champs, accordée le 16 juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0004, M<sup>me</sup> OMBREDANNE, construction d'un abri de jardin, 151 route de Saint-Corentin, refusée tacitement le 22 juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0017, M. LECORRE, Travaux d'isolation thermique sur la façade de l'habitation, 212 les Groux, accordée le 15 juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0018, Foncier Experts pour M<sup>me</sup> CIBOIRE, Division de la parcelle ZB581 en quatre lots, rue du Four à Chaux, accordée le 15 juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0019, M<sup>me</sup> LÉONARD, Réfection de la façade de la pharmacie, 2 rue Georges Duhamel, refusée tacitement le 17 septembre 2016.**

**DP 078591 16 M 0020, EURL MB – Bernard MELLIER, changement de destination d'un bureau en habitation, 51 rue des Peupliers, accordée le 21 juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0021, Foncier Experts pour les Consorts MARTIN, division de la parcelle ZB169 en deux lots, angle de la rue de la Sablonnière et route de Saint-Corentin, accordée le 15 juin 2016.**

**DP 078591 16 M 0022, M. BERNARD, Aménagement des combles et pose d'un châssis de toit, 3 rue de la Marnière, accordée le 6 juillet 2016.**

**DP 078591 16 M 0023, M. CADENAT, Aménagement d'un grenier et pose de châssis de toit, 7 sente du Moulin, accordée le 6 juillet 2016.**

**DP 078591 16 M 0024, M. ROUZIC, Piochage de la façade, remplacement des menuiseries, portes, volets et gouttières, 1 place de Verdun, accordée le 29 juillet 2016.**

**DP 078591 16 M 0025, M. JEAN, Ravalement de façade à l'identique, 28 rue de Mantes, accordée le 25 août 2016.**

**DP 078591 16 M 0026, M. BAUDIN, Ravalement de façade, 1 rue Contamine, accordée le 29 juillet 2016.**

**DP 078591 16 M 0027, M. GALIBERT, percement de châssis de toit, 122bis route de Saint-Corentin, accordée le 15 septembre 2016.**

**DP 078591 16 M 0028, M. GOURDET, construction d'un abri de jardin, 11 rue des quatre perches, accordée le 15 septembre 2016.**

**DP 078591 16 M 0029, M. HURIER, finalisation de la clôture, 1 Allée des Cormiers, accordée le 15 septembre 2016.**

**DP 078591 16 M 0031, M. ZIETEK, ravalement de façade et réfection de la porte et des volets, 9 rue des quatre perches, accordée le 15 septembre 2016.**

**PC 078591 16 M 0003, M. DUBOS, construction d'une maison individuelle, lot B parcelle ZB169 à l'angle de la rue de la Sablonnière et la route de Saint-Corentin, accordé le 31 août 2016.**

**PC 078591 16 M 0005, M. BALLOT extension d'une habitation, 10bis sente des Jaglets, accordé le 15 septembre 2016.**

# ACTUALITÉ



## DÉPLACEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

La future arrivée des médecins généralistes dans les locaux de l'ancienne bibliothèque a amené la municipalité à choisir d'installer cette dernière dans une classe de l'école primaire (celle qui a été laissée libre par le directeur).

Ce choix d'affectation présente au moins deux avantages :

- le rapprochement de la bibliothèque et de la mairie leur permettra une meilleure collaboration.
- en ces temps risqués (plan Vigipirate renforcé) les enfants, qui sont les plus grands utilisateurs de la bibliothèque ne sortiront plus du groupe.

Bien sûr la surface proposée sera moins importante que celle de la Hussardière, mais ce sera l'occasion de faire tourner les collections et de proposer une bibliothèque plus vivante.

Les bénévoles ont dû procéder à un tri important des

collections et ne garder que les ouvrages essentiels. Ce choix a été difficile pour eux et nous les remercions d'avoir effectué ce travail. Une partie des livres non conservés ont été donnés à des associations caritatives, tandis que d'autres seront placés dans les deux boîtes à livres que nous allons créer dans les cabines téléphoniques qu'Orange nous propose de récupérer après leur désaffectation. Le Conseil Départemental et la Communauté de Communes du Pays Houdanais (possédant la compétence depuis peu de temps) vont procéder dans le courant du mois de septembre à la mise en place de la bibliothèque. La municipalité a ouvert en son sein une réflexion afin de trouver un nouveau nom à la bibliothèque. Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous en faire part. À très bientôt dans votre nouvelle bibliothèque.

## LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE



La dernière commission extra-municipale s'est tenue à la mairie le 7 juillet 2016.

Le premier point traité fut celui des sanitaires publics. Les participants se sont accordés sur la nécessité de toilettes publiques à Septeuil, tant pour les habitants que pour le tourisme et les manifestations organisées dans la commune.

Les membres de la commission ont travaillé dans une bonne ambiance. Plusieurs personnes ont soumis des dossiers presque aboutis qui ont permis de se faire une idée précise des futurs sanitaires.

Le choix de la commission s'oriente plutôt vers des toilettes autonomes, c'est-à-dire à nettoyage automatique. Chacun garde en effet un mauvais souvenir des anciens équipements devenus insalubres et qu'on ne trouvait jamais propres.

Trois lieux d'implantation possible ont été retenus :

1. Le parc d'Alembert près de l'aire de jeux des petits.
2. Le square du monument aux morts.
3. La nouvelle aire aménagée derrière l'ancien garage Hamayon

La prochaine réunion devrait voir la concrétisation de ce dossier. Cette commission avance vite dans ses travaux car les membres en sont motivés.

Le deuxième point, concernant le stationnement à Septeuil, est un sujet beaucoup plus lourd. Un recensement des places de stationnement disponibles à Septeuil a été effectué. De ce comptage il ressort que, dans le centre-ville, le nombre de places est suffisant et qu'un peu d'auto discipline pourrait régler les problèmes.

Ce constat est une première approche. On peut faire confiance à cette commission pour rechercher toutes les solutions possibles afin de rendre le centre-ville plus accessible, à la fois dans l'intérêt des commerçants et pour le bien-être des habitants.

Il a été également demandé aux participants de réfléchir à l'élection d'un membre du groupe (non élu municipal) en remplacement du vice-président démissionnaire. Cette nomination permettrait une plus grande démocratie dans cette commission extra-municipale et, lors de l'absence du président, ce vice-président pourrait mener les débats.

# ACTUALITÉ

## OUVERTURE D'UN KEBAB ET D'UN TORRÉFACTEUR

Cet été a vu l'installation de deux nouveaux commerces de restauration dans notre village. L'originalité de ces deux commerces est qu'ils se sont implantés pour l'un dans un abribus et pour l'autre dans un garage communal.



*Pains d'ailleurs - Septeuil kebab* s'est installé dans l'ancien abribus de la place de la mairie, qui n'était plus compatible

avec les normes de sécurité, depuis la mise en sens unique de la rue Contamine. En effet, l'abribus doit se trouver situé dans le sens de la montée, c'est-à-dire que les passagers ne doivent pas avoir à traverser devant ou derrière le bus pour monter dans celui-ci.

Ce commerce propose divers sandwichs allant du kebab traditionnel au panini en passant par des burgers, des assiettes garnies ou des salades. Ismaël vous y accueillera tous les jours.

Le propriétaire, M. Akaya possède plusieurs restaurants de ce type dans différentes villes des Yvelines et de l'Eure. Le succès à l'ouverture a été tel qu'il a dû faire face à une rupture des stocks durant les deux premiers jours d'activité.



*L'Atelier du Café* rue Maurice Cléret propose la dégustation de cafés ou thés sur place ainsi que la vente de cafés torréfiés

par son propriétaire, M. Malache. En association avec le Café de la Poste celui-ci confectionne des plats que l'on peut déguster dans le bar d'en face, un nouveau concept qui semble ravir les clients.

Il propose également de la cuisine à thème comme des sushis le mercredi, ou de la cuisine italienne le week-end. Pour cela, il s'est assuré les services d'un chef cuisinier.

Tous les vendredis soirs des « apéros dînatoires » sont organisés, toujours en collaboration avec le café de la Poste, mais aussi en partenariat avec différents commerçants de Septeuil et de sa région.

Ces nouveaux commerces présentent trois avantages pour la commune : d'abord, bien sûr, offrir de nouveaux commerces sur place aux Septeuillais, ensuite réhabiliter des bâtiments communaux inutilisés et ceci sans frais pour la commune et enfin, encaisser un loyer.

L'ouverture d'autres commerces et activités est à l'étude. Nous espérons pouvoir vous en dire plus bientôt.



## SIEED : TRIER C'EST PAYER MOINS D'IMPÔTS

Qui n'a pas entendu un concitoyen se vanter de ne pas trier ses déchets recyclables et de tout jeter aux ordures ménagères ?

Au motif que l'on paye suffisamment d'impôts, il n'est pas nécessaire de faire de tri pour ne pas faire le boulot à la place des autres !

Cette affirmation est fautive. Pire, si personne ne triait ses déchets, nous payerions d'avantage...

En voici l'explication :

Produire des déchets nécessite de les collecter, puis de les éliminer.

Cela a un coût, que vous retrouvez dans la taxe d'ordures ménagères (propriétaire et locataire).

La commune de Septeuil délègue ce service au SIEED. Le SIEED collecte les déchets jusqu'à un centre de revalorisation des déchets à Thiverval Grignon.

Et c'est là qu'est la différence. Ce centre ne se contente pas de détruire les ordures ménagères, il collecte les produits recyclables afin de les revendre. Les éco organismes redistribuent aux collectivités les contributions perçues auprès des industriels du recyclage.

Ainsi, cette somme permet de diminuer le coût global de la collecte puis de l'élimination des déchets.

Moralité : pour payer moins d'impôts, triez vos déchets !

# ACTUALITÉ

## NÉGOCIATIONS SUR L'ABRIBUS



La municipalité précédente nous avait laissé en héritage un procès pendant au tribunal administratif et concernant l'affaissement de l'abribus de la route de Versailles. Devant le peu d'archives laissées sur le sujet, nous avons dû rencontrer plusieurs fois l'avocat de la commune afin de comprendre les tenants et les aboutissants de ce dossier, occasionnant ainsi des frais supplémentaires.

Le montant total des travaux de réparation s'élevait à 106 172,40 € TTC.

Après diverses péripéties judiciaires et au bout de plus de deux ans de procédure, les responsabilités de chaque partie ont été établies pas un expert désigné par le tribunal administratif de Versailles de la façon suivante :

- La commune a été condamnée, pour défaut de suivi d'exécution du projet initial de la dalle porteuse avec absence de réalisation d'étude géotechnique, à prendre en charge 15 % (15 925,36 €) des sommes engagées pour la remise en état de l'abri

bus. La raison de ce jugement défavorable est que la commune agissait elle-même en tant que maître d'ouvrage,

- Pour la DDT (Direction Des Territoires): 25 % (26 543,10 €). En particulier en raison de la rédaction d'un CCTP « abscons » avec coupe de l'ouvrage (pose de l'abribus sur dalle béton de 20 cm), absence de muret de soutènement en bordure de fossé et reconnaissance d'absence de réalisation d'une étude géotechnique préalable dans le CCTP,

- Pour la Société COLIS IDFN: 30 % (31 851,72 €), pour défaut de surveillance de son sous-traitant BPMU lors de la réalisation de la dalle BA et défaut de conseil pour la réalisation des accotements,

- Pour la Société BPMU: 30 % (31 851,72 €) pour établissement d'un marché avec défaut d'information et de surveillance de son sous traitant MGA et modification du mode de fondation (prévoyant initialement une dalle porteuse) par substitution de sabots métalliques plantés dans le remblai.

Suite à la décision de l'expert nous avons fait un référé afin que les parties concernées nous règlent les sommes qui nous sont dues.

Pour l'instant seule la DDT (comme tous services de l'État...) tarde à nous verser l'argent. Nous allons signer des conventions avec les parties disposées à régler ce contentieux, afin de pouvoir reconstruire un abribus le plus rapidement possible, cette affaire n'ayant que trop duré. Et ce sera enfin un soulagement de ne plus voir cette « verrue » à l'entrée de notre village.

## CABINET MÉDICAL

Les médecins généralistes seront installés à Septeuil au début de l'année 2017. Et même si beaucoup de rumeurs ont circulé à ce sujet, ils seront bien quatre.

Le projet de création de ce cabinet médical est porté par le Dr Lormier et la municipalité.

Une rencontre avec les services de la préfecture nous a permis de défendre notre projet et, au vu du sérieux de celui-ci, de bénéficier du SIPL (Soutien à l'Investissement Public Local) d'un montant de 128 091 €

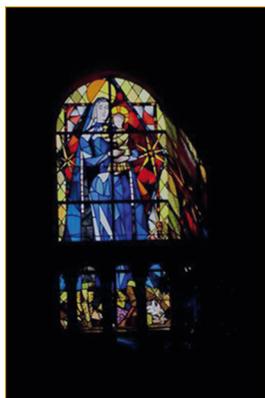
(100 % de la somme demandée). Ce dossier de subvention exceptionnelle a été monté en un temps record par les services de la mairie et en particulier par M<sup>me</sup> Basmaison. Cette célérité était une des conditions sine qua non pour l'obtention de la subvention.

À présent que la subvention est là, il ne reste qu'à procéder aux travaux...



# ACTUALITÉ

## REPLACEMENT DES VITRAUX



Parmi les nombreux dégâts provoqués par l'orage de grêle du 8 juin 2014 figuraient plusieurs vitraux brisés à l'église Saint Nicolas de Septeuil, en particulier celui qui se trouve au-dessus du porche. Il a fallu du temps pour les remplacer, mais c'est chose faite depuis le mois d'août.

Les travaux ont été assurés par la société Art Vitrail, implantée à Gurgy dans l'Yonne, pour un montant d'environ 10 000 €. Ne manquez pas d'aller voir le résultat.

## DES HORAIRES DE BUS MIEUX ADAPTÉS

Après près de trois ans d'études et de réflexion commune du STIF\*, du SITERR\*\* et de TRANSDÉV, le nouveau réseau de bus interurbain Houdan/Rambouillet/Mantes est entré en service le 29 août dernier.

Les objectifs de ce projet qui a coûté 2,5 millions d'euros au STIF étaient de :

- adapter l'offre aux nouveaux rythmes de vie des Franciliens, notamment en renforçant les fréquences en heures creuses et en soirée
- accompagner l'évolution des territoires en poursuivant le rééquilibrage de l'offre
- faciliter l'usage et l'accessibilité des transports en commun et valoriser leurs avantages.

En pratique, le réseau se divise en 5 lignes express et 36 lignes complémentaires assurant une desserte plus

fine. Le service est assuré à Septeuil par la ligne express 60 (Mantes/Houdan/Rambouillet) et la ligne complémentaire 2 (Montfort-l'Amaury/Dammartin-en-Serve).



C'est surtout sur la ligne 60 que nous avons pu apprécier l'amélioration, avec 9 passages quotidiens dans chaque sens, et plus de services en milieu de journée.

Vous trouverez tous les horaires et les arrêts sur [www.transdev-idf.com](http://www.transdev-idf.com).

## CHANTIERS CITOYENS

Après avoir pris un bon départ au printemps, le chantier du lavoir de la source a marqué une pause cet été et la nature en a profité pour reprendre ses droits. Un bon débroussaillage s'imposait donc.

Les réunions et travaux des bénévoles ont repris cet automne et ils ne ménagent pas leur peine. Si vous voulez les rejoindre, vous êtes toujours les bienvenus, quelles que soient vos compétences et vos disponibilités. Signalez-nous aussi les lieux qui mériteraient à votre avis d'être réhabilités. Nous avons également le projet de redonner au site du Nymphée le cadre qu'il mérite, mais les travaux doivent être menés en concertation avec les services archéologiques du département.

Renseignements à la mairie ou auprès de Didier Dujardin : 06 24 02 18 17 ou [didier.dujardin@septeuil.fr](mailto:didier.dujardin@septeuil.fr)



\*STIF : Syndicat des Transports en Ile-de-France.

\*\*SITERR : Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**La convention de labellisation Point Relais CAF signée entre le CCAS de Septeuil et la CAF**



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ce projet vient d'aboutir et après que nous ayons signé la convention, puis reçu une formation le 8 septembre 2016, les techniciens sont venus installer la borne CAF.

Huit mois de travail ont été nécessaires pour vous obtenir un point relais CAF au CCAS.

Ce point relais est accessible au public les mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi de 14 h 00 à 17 h 00. Il vous permettra d'instruire vos dossiers avec l'aide des permanents du CCAS.

Nous vous rappelons qu'il s'agit bien d'une aide et non d'une instruction de vos dossiers, car nous ne sommes pas des techniciens de la CAF.

L'objectif de ce point relais est de vous faciliter l'accès à l'information et aux droits, tant du point de vue numérique qu'administratif. Concrètement, dans un Point relais CAF, un agent d'accueil du CCAS, formé

par la CAF, vous accompagne dans l'utilisation des services. Il peut vous proposer une aide à la navigation sur [caf.fr](http://caf.fr), pour trouver les informations relatives à votre dossier dans la rubrique « Mon compte », pour réaliser des simulations de droits ou des télé-procédures telles qu'un changement de situation, une déclaration trimestrielle ou un changement de coordonnées bancaires (effectué sous 48 heures).

Les télé-procédures permettent de traiter les informations transmises plus rapidement, car elles sont directement mises à jour dans votre dossier.

Nous tenions à remercier M. Alain Richard, président du Conseil d'Administration de la CAF des Yvelines, ainsi que M<sup>me</sup> Murielle Dassonville, responsable développement du numérique de la CAF, pour leur aide à l'élaboration de ce grand projet, leur gentillesse et leur disponibilité pour répondre à chacune de nos interrogations.



Contact

Tél. : 01 30 93 40 44

Courriel : [ccas@septeuil.fr](mailto:ccas@septeuil.fr)

Facebook: Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil.



## Contact CCPH

22, porte d'Épernon  
78550 Maulette  
Tél. : 01 30 46 82 80  
[ccph@cc-payshoudanais.fr](mailto:ccph@cc-payshoudanais.fr)  
[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

Lundi au mercredi :  
8 h 30-12 h 30 • 13 h 30-17 h 30  
Jeudi : 13 h 30-19 h 00.  
Vendredi :  
8 h 30-12 h 30 • 13 h 30-17 h 30

### Portage de repas à domicile :

Si vous avez 60 ans ou plus ou si vous êtes affecté d'une mobilité réduite, occasionnelle ou permanente, qui ne vous permet pas de préparer vos repas, vous pouvez bénéficier du portage à domicile.

Renseignements : service de portage de repas à domicile. Tél. : 01 30 46 82 91.

# VIE ASSOCIATIVE

## CAP CŒUR SEPTEUIL



Association des commerçants, artisans  
et professions libérales de Septeuil.

Présidente : Annick Loedec-Berrard  
Tél. : 06 84 55 45 41  
Courriel : ccsepteuil@gmail.com  
Facebook : www.facebook.com/capcoeursepteuil

### But de l'association :

Promouvoir et défendre le commerce, l'artisanat et les professions libérales de Septeuil et de ses environs.

### Aujourd'hui, le centre Auto Sécurité et FG Auto.



Depuis 2011, M. Rato vous accueille sur rendez-vous du lundi au samedi matin pour le contrôle technique des véhicules (VL) obligatoire ou volontaire.

Le contrôle des automobiles est obligatoire tous les deux ans à partir de la quatrième année du véhicule. Un bilan volontaire peut-être effectué afin de vérifier l'état d'un véhicule ou pour détecter une panne éventuelle.

Le contrôle technique pour les véhicules utilitaires est obligatoire tous les ans.

En cas d'achat d'un véhicule d'occasion, le contrôle technique est également obligatoire.

**AUTO SÉCURITÉ**  
25, rue Fernand Bréan  
78790 Septeuil  
Tél. : 01 34 97 28 03



M. et M<sup>me</sup> Gourlin vous accueillent du lundi au samedi matin.

Établi à Septeuil depuis 2006, Fabrice répare toute marque automobile. Fort de son expérience depuis 30 ans dans ce domaine, il connaît bien les voitures.

Lors de l'immobilisation de votre véhicule, il vous prête si nécessaire un véhicule de courtoisie, ce qui est bien pratique.

**FG AUTO**  
35, rue de Versailles  
78790 Septeuil  
Tél. : 01 30 93 81 73

## KRAV MAGA

Thierry Quillier  
Universal Krav Maga Formation  
Expert diplômé de l'école Philippe Briand  
Tél. : 06 13 23 87 23

Depuis début septembre, un club de krav maga est venu prendre sa place parmi les associations de la commune. Pour commencer, qu'est-ce que le Krav Maga ? C'est un système de défense mis au point par un Israélien, qui a pour but d'agir et de réagir face à des situations d'agression, que ce soit contre nous-mêmes ou contre un tiers. Ces techniques sont basées sur trois fondamentaux : la rapidité,

l'efficacité et la simplicité. L'évolution dans cette discipline est rapide et surtout à la portée de tous. Savoir se défendre ne demande absolument pas d'être un « superman ».

Le premier cours a eu lieu le jeudi 8 septembre, de 19 heures à 20h30, dans la salle du Mille Clubs. Ce fut un succès, puisque onze personnes, femmes et hommes qui s'étaient présentés à nous lors du forum des associations, sont venus participer à ce premier entraînement et ont récupéré un dossier d'inscription.

Je remercie les élus de la commune qui m'ont accordé la possibilité d'ouvrir cette nouvelle section en mettant une salle à ma disposition.



# VIE ASSOCIATIVE



## COMi7

COMi7 - Comité des Fêtes et de la Culture à Septeuil depuis 2010.

Après deux mois de repos bien mérité, le COMi7 a lui aussi fait sa rentrée.

Le 3 juillet dernier a eu lieu la première édition du festival « Le Chemin des Arts » au cœur de Septeuil. Une fois encore, nous tenons à remercier les 54 artistes présents, les bénévoles qui ont animé la journée (spectacle, concert, animations de rue...), les bénévoles du COMi7 sans qui cet événement n'aurait pas pu voir le jour, les partenaires financiers et les donateurs, la mairie de Septeuil pour sa confiance et bien sûr, vous, les visiteurs pour votre enthousiasme malgré la pluie.

Rendez-vous en juillet 2018 pour la seconde édition.

En attendant, voici le programme des manifestations prévues pour l'année 2016/2017 :

Décembre :

Spectacle et animations de Noël en partenariat avec FRVescences et la mairie de Septeuil.

Avril/mai :

« Le Chemin des Arbres » - deuxième édition (les inscriptions auront lieu du 1<sup>er</sup> au 28 février 2017).

Grand pique-nique en musique dans le parc (sous réserve que la météo soit avec nous).

Juillet :

« Le Chemin des Mots » : Animations, spectacle et activités pour petits et grands autour des livres, des histoires et... des mots ! (rencontres/dédicaces, création et installation d'une « boîte à lire », soirée contes...)

Nous vous communiquerons très prochainement les dates et détails de ces manifestations.

Pour la petite histoire :

Depuis sa création il y a six ans, le COMi7 a organisé de nombreuses manifestations, des bénévoles sont venus puis repartis mais toujours dans la bonne humeur. C'est le mot d'ordre de cette association qui œuvre pour des événements réussis et surtout, pour le plaisir des Septeuillais.

En 2015, suite à l'élection du nouveau bureau, COMi7 a pris une nouvelle direction et souhaite organiser des manifestations culturelles ouvertes et accessibles à tous.

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent rejoindre notre sympathique équipe et donner un peu de leur temps, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél. : 06 09 93 10 37

Facebook : Le Chemin des Arts

Soutenez-nous, faites un don !



## SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL



SOCIÉTÉ DE  
SAINT-VINCENT-DE-PAUL  
FONDÉE PAR FREDÉRIC OZANAM

La Société de Saint Vincent de Paul, mouvement caritatif laïc, à spiritualité catholique, a été fondée en 1885 par Frédéric Ozanam qui avait pour guide l'action auprès des pauvres de Saint Vincent de Paul.

Son action est essentiellement tournée vers l'accompagnement des personnes. Nous leur fournissons également des aides sous forme de colis alimentaires ou de vêtements.

Notre local, La maison de St-Vincent, est situé 16 rue de la Vaucouleurs à Dammartin en Serve, mais nous avons en charge les 13 communes du groupement paroissial de Septeuil et les 17 de celui de Bréval, soit un territoire de 30 communes au total.

Nous pratiquons également des « médiations locatives » lorsque les conditions le permettent. Il s'agit de trouver un logement libre et adéquat pour une famille, de verser les sommes nécessaires à l'entrée dans les lieux et de se comporter ensuite comme responsable de la location vis-à-vis du propriétaire. La famille nous verse alors le com-

plément entre le loyer et son APL (Aide Personnalisée au Logement), que nous touchons directement et nous remettons l'ensemble au propriétaire.

Mais nous sommes surtout des amis pour les personnes que nous aidons et de l'amitié, nous en recevons en retour au centuple...

Pour tout renseignement ou offre d'aide, vous pouvez contacter la présidente, qui est une Septeuillaise, Marie-Chantal Fau au 06 73 94 48 66.



# ÇA S'EST PASSÉ

## Retour en images.....



### ..... Fête des écoles et départ de Patricia Mallard

Comme chaque année, nous avons été charmés de retrouver nos bambins dans la cour de l'école. Qu'ils nous présentent des danses et des chants, pour les plus petits, ou une chorale, pour les plus grands, nous sommes toujours émus de les voir et de les entendre.

Chaque année, ils grandissent un peu plus, et mûrissent leur pratique, sous la baguette de leur enseignant. Et chaque année, c'est avec un peu de regret que nous voyons partir nos grands CM2 pour une vie nouvelle, celle de collégien. Pour les aider dans cette étape, Monsieur le Maire a eu le plaisir de leur remettre leur prix : une grammaire anglaise qui, nous l'espérons, leur servira tout au long de leur scolarité... et même plus.



Mais cette année fut un peu spéciale, puisque nous avons eu le regret de voir partir une enseignante. M<sup>me</sup> Mallard nous a quittés, pour suivre une formation plus spécialisée, mais toujours dans l'Éducation Nationale, et toujours avec des enfants. Et ce fut une cérémonie émouvante qui marqua son départ de l'école, où de nombreux anciens élèves sont venus lui dire au revoir.

M<sup>me</sup> Mallard a été remplacée par M<sup>me</sup> Dupeyron, à qui nous souhaitons une belle arrivée à Septeuil. Gageons que nos enfants feront tout pour qu'elle s'y plaise !

Quant à nous, nous vous disons à l'an prochain, pour une fête d'école encore plus belle, encore plus joyeuse... mais le défi est de taille. ■

## Village associatif .....

Le village associatif est un événement incontournable de la rentrée. C'est l'occasion de s'inscrire, se réinscrire ou découvrir de nouvelles activités. Et elles sont nombreuses à être proposées aux Septeuillais. Nous avons recentré cette année les stands des associations autour du foyer rural et de la place de la mairie, car les associations qui s'installaient auparavant au Mille Clubs ou à la Hussardière recevaient bien peu de visiteurs. ■



# ÇA S'EST PASSÉ

## Retour en images (suite)

### Inondations du 31 mai

Le dernier jour de mai, Septeuil a subi le débordement des deux rivières qui le traversent, la Flexanville et la Vaucouleurs ainsi que le déversement des eaux de ruissellement venant des terres situées de chaque côté de la route de Versailles.

Les employés du service technique et trois de vos élus se sont retrouvés sur le terrain afin de dégager les avaloirs et de creuser des rigoles pour faciliter l'écoulement des eaux.



Si les eaux de ruissellement et celles de la Flexanville ont pris leurs aises sans faire de dégâts dans les maisons, il n'en a pas été de même pour la Vaucouleurs dont les riverains et en particulier le Moulin des Dames ont été très affectés. Des arbres sont tombés sur les

lignes électriques aux Bilheux et ERDF a dû intervenir pour rétablir l'électricité dans une partie de Septeuil.

La réactivité du service technique de la commune, associé à celui de la CCPH, a permis d'éviter le pire. Un grand merci à eux. Ces événements ont mis en évidence la solidarité des élus du département. Monsieur le Député Jean-Marie Tétart, M. Mansat, président de la CCPH et M<sup>me</sup> Valérie Péresse, présidente de la région Ile-

de-France ont contacté notre commune pour nous apporter leur soutien et connaître nos éventuels besoins.

La commune a fait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la commission interministérielle. ■

### Le Chemin des Arts



Le dimanche 3 juillet, le centre-ville de Septeuil accueillait Le chemin des arts pour une journée d'expositions, de rencontres et d'échanges. Peintres, sculpteurs,

photographes, créateurs, plasticiens, illustrateur, mosaïste, ferronnier, ébéniste d'art, potiers, auteurs, éditeur, relieur d'art, etc. présentaient leurs créations aux visiteurs qui s'étaient déplacés en nombre. Ce fut l'occasion d'une animation ininterrompue du matin au soir dans nos rues, malgré la pluie de l'après-midi. D'autant plus que concerts et restauration étaient aussi proposés au public.

Un an de travail acharné pour les organisateurs et une belle réussite. Nous attendons avec impatience la prochaine édition. ■



### Fête nationale du 14 juillet

Le 13 juillet au soir, le parc municipal accueillait les Septeuillais pour un apéritif et un repas qui attirent chaque année plus de participants, au point que le chaiteau a atteint la limite de sa capacité. Le menu tartiflette, proposé par notre traiteur Aux plaisirs gourmands et qui aurait pu sembler une gageure au départ, fut fort bien accueilli vu la température un peu fraîche pour la saison.

La soirée s'est poursuivie par la retraite aux lampions, toujours appréciée des enfants, le discours du maire, le feu d'artifice et le bal du 14 juillet. ■



# ÇA S'EST PASSÉ

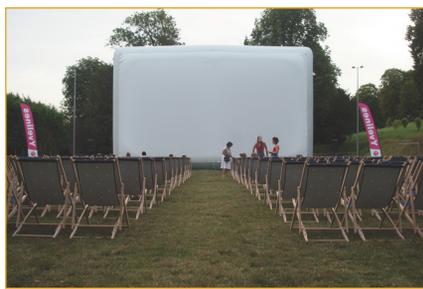
## Les Yvelines font leur cinéma

Depuis 2012, le conseil départemental des Yvelines propose aux communes d'accueillir pour un soir du mois d'août une séance de cinéma en plein air. La ville de Septeuil avait donc postulé cette année et avait été retenue. Il a ensuite fallu remplir les critères de sécurité anti attentats pour que la préfecture autorise cette manifestation chez nous.

Le vendredi 26 août, les Yvelines ont donc fait leur cinéma dans le parc municipal pour le plus grand plaisir des quelque 380 spectateurs venus assister à la projection de

« La Nuit au musée, le Secret des Pharaons ». Pour la commune c'est une opération « clés en main » puisque le département s'occupe de tout, du gonflage de l'écran au pliage/dépliage des transats, en passant par la mise en place de l'éclairage ou le comptage des spectateurs.

Certains participants en ont fait l'occasion d'un pique-nique en famille, tandis que d'autres avaient recours aux services du Café de la poste et de l'Atelier du café qui fournissaient boissons et restauration. Et beaucoup ont poursuivi la soirée bien après la fin de la projection. ■



## Foire à Tout

Ce n'est pas une bonne année pour les amateurs de brocantes, car beaucoup de celles-ci sont supprimées pour raisons de sécurité. Nous avons réussi à maintenir celle de Septeuil en restreignant son périmètre et en engageant une équipe de vigiles.

La météo nous a accordé une belle journée et nous espérons que chacun a pu y dénicher la bonne affaire. ■



## Voyage des Aînés

Pour la troisième année, vous étiez nombreux à participer au voyage des aînés ce 27 septembre 2016. Merci à vous pour votre confiance.

Ce fut une belle journée et le soleil était au rendez-vous. Départ de Septeuil à 9 heures et retour à 20 heures. Une nouvelle fois une dizaine de résidents de la Maison Léopold Bellan s'étaient joints à nous.

La journée s'est déroulée en quatre étapes toutes aussi intéressantes les unes que les autres : circuit en chemin de fer de la vallée de l'Eure, repas au Moulin de Fourges, visite de la maison et des jardins de Claude

Monet à Giverny et pour terminer, visite guidée de la cidrerie avec goûter normand (tarte aux pommes et bolée de cidre ou de jus de pommes). ■





## Si Septeuil m'était conté

Parmi les vins rouges en quantité assez considérable que produit le département de Seine-et-Oise, les meilleurs proviennent de l'arrondissement de Mantes, plus particulièrement des vignobles qui entourent la ville de ce nom, et de ceux de la commune de Septeuil.

(Nouveau manuel complet du sommelier, P. Maigne, Encyclopédie Roret, Paris, 1921)

### LE VIN ET LA VIGNE À SEPTEUIL

De nos jours, on peut avoir quelque peine à imaginer que notre région fut, dans les siècles passés, un important centre de production viticole. Mais la rue du Pressoir ou le lieu-dit Les Vignettes sont là pour en témoigner.

Le vignoble d'Ile-de-France a été implanté vers le IV<sup>e</sup> siècle par les Romains et a prospéré jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup>. Le climat et la nature du sol des coteaux de la Seine ou de la Vaucouleurs sont particulièrement favorables à la culture de la vigne. Le vin est de qualité, blanc en majorité et apprécié à la table royale. La difficulté des transports joue également en sa faveur pour qu'il soit consommé par la noblesse et la bourgeoisie parisienne.

Les vignes s'étendent à Septeuil entre autres chemin Ferret, côte Guépin, au Poltain, à Pampoux, aux Billeux, chemin de Crèveœur. Au total plus de 800 arpents de vigne vers 1800. Les variétés de l'époque portent les noms oubliés d'Othello, Baco, Noah, Meunier ou Ganet

Mais divers facteurs au XIX<sup>e</sup> siècle vont provoquer son déclin. En premier lieu, l'augmentation de la demande : le vin est alors considéré comme un aliment énergétique et une boisson hygiénique (le slogan « L'eau est polluée, buvez du vin » trouve toute sa valeur à l'époque). La production s'intensifie, au détriment de la qualité, avec priorité aux rouges à fort rendement à l'hectare.

Ensuite, l'épidémie de phylloxera gagne la région vers 1880. La plupart des vignes sont arrachées et remplacées par d'autres cultures (pomme de terre

en particulier). Ajoutons à cela que la simplification du transport du vin en utilisant le chemin de fer ne permet pas aux vigneron de la région de lutter contre la production de masse des vignobles du sud. Pourtant quelques parcelles vont subsister jusqu'à la seconde guerre mondiale, le plus souvent pour une consommation domestique.



En 1899, l'instituteur de Septeuil, M. Simon écrit : « Les 8 hectares de vigne (2000 pieds à l'hectare) donnent en moyenne 6 hectolitres à l'hectare, soit une récolte de 48 hectolitres valant 2160 F à 45 F l'hectolitre » (on devine l'habitude du devoir de calcul).

De nos jours, si vous voulez voir quelques pieds de vigne à proximité, pas besoin d'aller à Suresnes, vous en trouverez chez nos voisins de Tacoignières.

L'association des Vignerons Franciliens Réunis, créée en 2000, promeut la renaissance de la viticulture en Ile-de-France, défend les intérêts des vignerons amateurs et des collectivités territoriales qui veulent planter une vigne et élaborer des vins et leur fournit tous conseils sur le sujet.

Citons enfin les Annales agronomiques de PP Dehérain, publiées à Paris chez Masson en 1898 :

*La vigne est cultivée dans presque toutes les communes des environs de Neauphle-le-Château, qui appartient au canton de Montfort-l'Amaury (arrondissement de Rambouillet) ; il y a même des centres viticoles assez importants sur les communes de Villiers-Saint-Frédéric, Pontchartrain, Auteuil, Marchais, Boissy-sans-Avoir, Garancière, Flexanville, Septeuil et dans toutes les vallées des rivières de la Mauldre, de Sennoville et de Vaucouleurs jusqu'à Mantes et Bonnières.*

# TRIBUNE LIBRE



## L'équipe de la majorité

Chers habitants de Septeuil,

Le début de l'été a vu la démission du premier adjoint. Ce dernier atteint du syndrome d'Iznogoud n'a pas pu résister plus de deux ans et demi au service des Septeuillais.

Je ne répondrai pas à la lettre ouverte qu'il a adressée aux Septeuillais, préférant garder de notre aventure commune le souvenir de ces grands moments que furent la campagne pour les municipales 2014, notre élection et le début de la mandature. Pas de crainte à avoir, nous suivrons bien le programme pour lequel nous avons été élus car je vais toujours jusqu'au bout de mes engagements et je ne vois pas parmi les conseillers municipaux et les adjoints de la majorité une seule personne désirant changer de cap. Je tiens à remercier l'équipe de la majorité qui a fait preuve d'une grande maturité dans ces moments difficiles et qui a montré son sens du service public.

Fin août, le représentant de la minorité, M. Gouëbault, m'a indiqué que son groupe « Une passion partagée » ne désirait plus profiter d'une rubrique dans le *Septeuil Mag*. On ne peut que regretter ce refus de participer au débat démocratique. Faire de la politique autrement est souvent difficile pour des personnes restées sur des stéréotypes qui ne correspondent plus aux réalités d'une opposition constructive. À ce jour, seul M. Jacques Laporterie a travaillé avec nous pour la renégociation des taux d'intérêt des emprunts de la commune. Il a été l'un des moteurs lors des échanges avec les banquiers, remplissant son rôle sans retenue et en toute liberté. Être conseiller municipal, adjoint ou maire, c'est être au service de la population et non pas de son ego ou de ses opinions politiques.

Notre groupe est sans étiquette et je me battraï jusqu'au bout pour que les dogmes politiques ne viennent pas perturber cet équilibre.

**Dominique RIVIÈRE**  
et toute l'équipe de la majorité



## Septeuil, une passion partagée

14 septembre 2016

Chères Septeuillaises, chers Septeuillais,

Nous devons ce jour rendre le texte de la tribune libre pour le *Septeuil Mag* qui paraîtra à la mi-octobre. 1 mois (parfois plus) à la majorité pour rebondir la plupart du temps sur notre texte. De ce fait, c'est la dernière fois que nous intervenons dans ce magazine exclusivement dédié à la communication de la majorité municipale.

Mais vous savez bien, chers Septeuillaises et Septeuillais, que vous pourrez toujours nous joindre de quelque manière que ce soit, et que nous restons à votre disposition.

**Francine Enklaar, Yves Gouëbault, Jacques Laporterie, Michèle Rouffignac.**



# ÉTAT CIVIL

## Naissances

- Le 20 août 2016 : CURIEN Célia, Magali, Carinne.  
Le 6 septembre 2016 : PEREIRA ARNOULT Maxime.  
Le 9 septembre 2016 : LHUISSET DUCHÊNE Milann, Yves, Erick.  
Le 19 septembre 2016 : MARTIN Elora, Claudine, Christiane.



## Mariages



- Le 18 juin 2016 : VERSTAEVEL Cédric, Eric, Sylvain, Cornely et MATHIEU Stéphanie, Jeanine, Liliane.  
Le 2 juillet 2016 : LAINÉ Emmanuel, Jean et MAYIMA Axelle, Stella.  
Le 9 juillet 2016 : VILLADIER Gérard, Pierre Paul et CHAKAR Nassira.  
Le 30 juillet 2016 : BELLO Giovanni et HAVART Sandrine, Elisabeth.  
Le 30 juillet 2016 : ROLLIN François, Dominique, André et DUVAL Charlotte.--

## Décès

- Le 2 juin 2016 : CHISSAC épouse GARO Elise, Anna, Antoinette, 78 ans.  
Le 9 juin 2016 : JOUCHET veuve FONTAN Thérèse, Marie, Eugénie, 86 ans.  
Le 19 juin 2016 : CABLANT Maurice, Henri, 88 ans.  
Le 29 juin 2016 : BARATIER Jean-Pierre, Auguste, Emile, René, Marie, 79 ans.  
Le 24 juillet 2016 : DELAWOEVRE Alain, 74 ans.  
Le 7 septembre 2016 : VOGEL Henri, Ernest, 102 ans.



### La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :

-  sur le site internet : [www.mairie-septeuil.fr](http://www.mairie-septeuil.fr)
-  sur la page Facebook : *Septeuil officiel*
- sur les panneaux d'affichage

*Vous pouvez aussi recevoir l'actualité de la commune (bulletin municipal, décisions du conseil municipal, compte rendu des conseils municipaux...) directement dans votre boîte aux lettres ou votre boîte courriel en communiquant vos coordonnées à l'accueil en mairie ou par courriel à [mairie@septeuil.fr](mailto:mairie@septeuil.fr).*

### La mairie de Septeuil :

6, place Louis Fouché - 78790 Septeuil  
Tél. : 01 30 93 40 44  
Fax : 01 30 93 49 63  
Courriel : [mairie@septeuil.fr](mailto:mairie@septeuil.fr)

### Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h  
Mardi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h  
Mercredi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h  
Jeudi : 8 h 30-12 h • 14 h-17 h  
Vendredi : 8 h 30-12 h • 14 h-16 h  
Samedi : 9 h-12 h

